



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 0, RUE SAVARD**

**AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 2 février 2026 à 19h30 à l'hôtel de ville de Saint-Joachim, 172 rue de l'Église, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Joachim statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **0, rue Savard (lot 3 814 953), Saint-Joachim**
  - Dérogation mineure visant à autoriser un bâtiment principal à 9,38 mètres de la ligne de lot avant, considérant qu'en vertu des dispositions du règlement de zonage 235-95, la norme est établie à 15 mètres pour la marge avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance ordinaire.

Donné à Saint-Joachim, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

Hugues Jacob  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**Certificat de publication**

Je, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 15 janvier 2026 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois janvier 2026.

Hugues Jacob  
Directeur général et greffier-trésorier